Image not found or type unknown

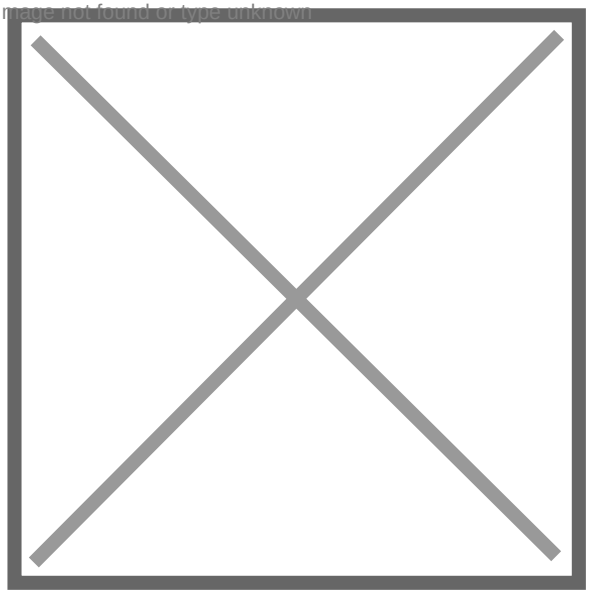

PRELEVEMNT D ADN PAR LA GENDARMERIE

Par **marina23**, le **19/04/2016** à **11:25**

bonjour

j ai mon beau fil qui fait un délit l années dernier
et il a était arrêt par la police d anger je suppose que le prélèvement ADN a était fait et le 19/04/20016 la gendarmerie est venue a mon domicile pour prétexte un prélèvement sans qui doit être fichier dans les base de donnes informatique de la police il sont déjà sont ADN.il on répondue que le dossier de mon beau fils n as pas suivie sur la Charente çà ne parait très bizarre quelle peut ne dire si il on le droit de le convoque et le venir le cherche chez moi pour ce fameux prélèvement.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés